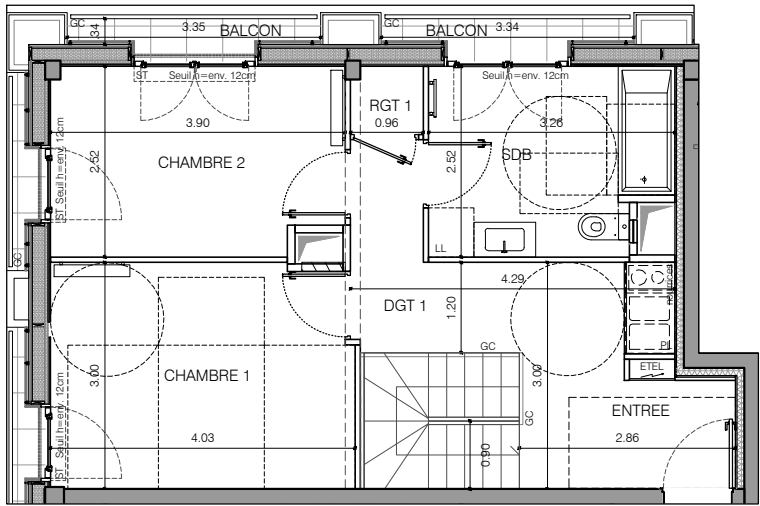
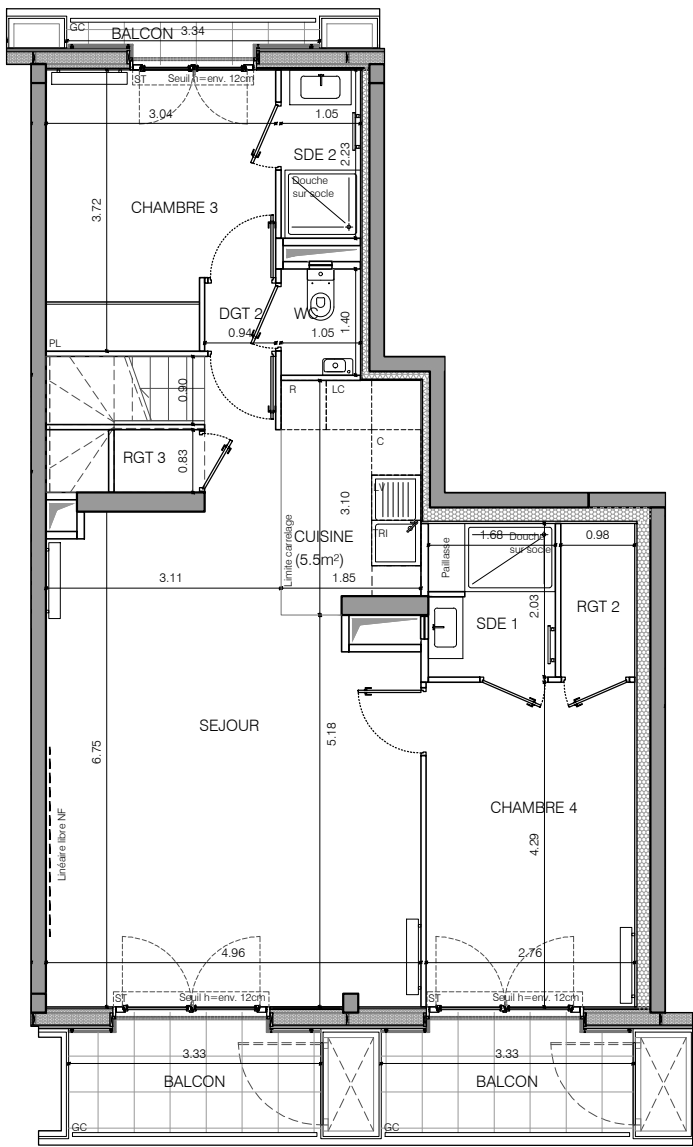


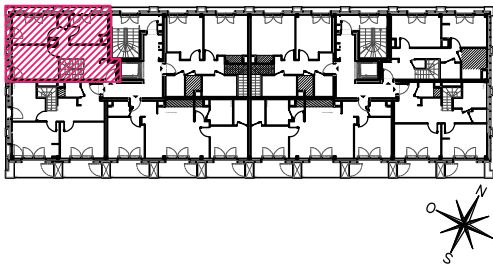


Niveau haut duplex H=env 2.7m

N°Fb14



Niveau haut duplex H=env 2.7m



HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb14 au 1er étage

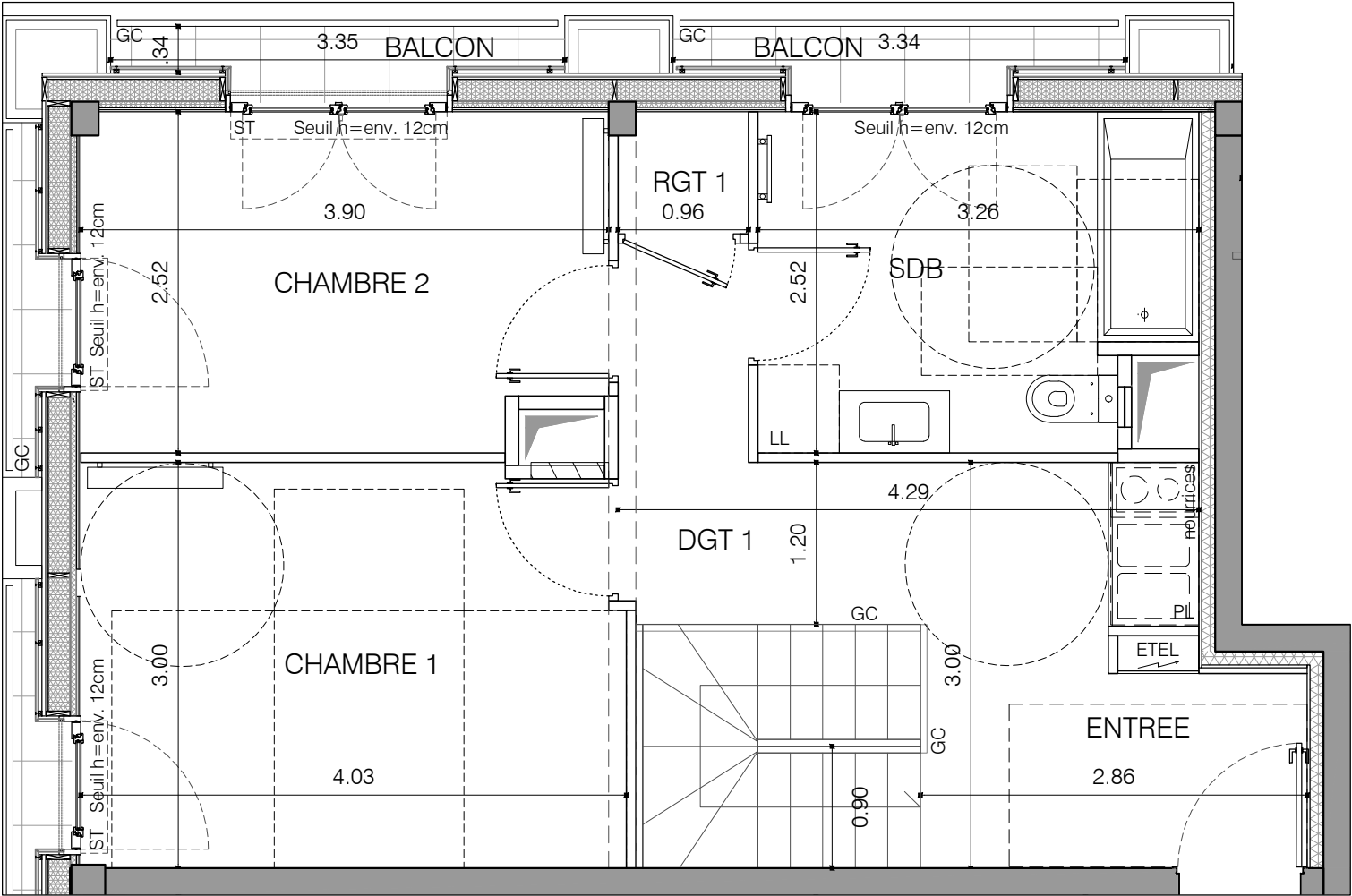
ENTREE	7,00 m²
SEJOUR/CUISINE	36,70 m²
CHAMBRE 1	11,80 m²
CHAMBRE 2	9,50 m²
CHAMBRE 3	10,30 m²
CHAMBRE 4	11,80 m²
SALLE DE BAINS	7,70 m²
SALLE D'EAU 1	3,40 m²
SALLE D'EAU 2	2,30 m²
WC	1,50 m²
RANGEMENT 1	0,80 m²
RANGEMENT 2	2,00 m²
RANGEMENT 3	0,90 m²
DEGAGEMENT 1	4,20 m²
DEGAGEMENT 2	0,90 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	110.80 m²
BALCON	14,20 m²
RANGEMENT EXTERIEUR	1,50 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	126.50 m²

LEGENDE		1/3	
AP	allège pleine	sèche-serviette	
AV	allège vitrée	radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
soffite	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
retombée	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
fenêtre battante		porte fenêtre	fenêtre fixe
Indice E		Avril 2023	
Echelle :		0 1 2 3 4 5m	

Conformément à la réglementation, ce plan est :

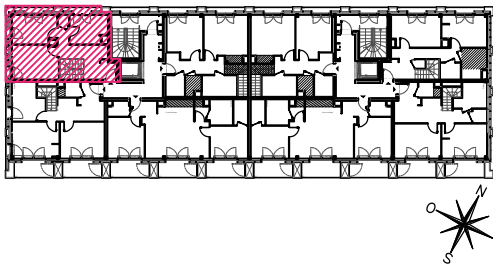
PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



Niveau haut duplex H=env 2.7m

N°Fb14

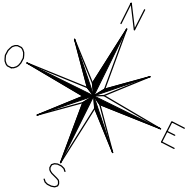


HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb14 au 1er étage

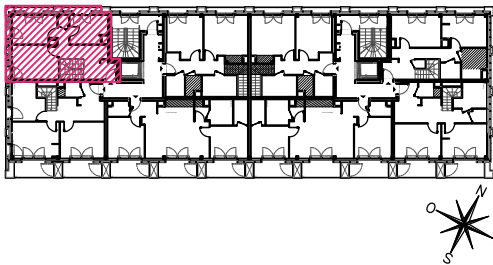
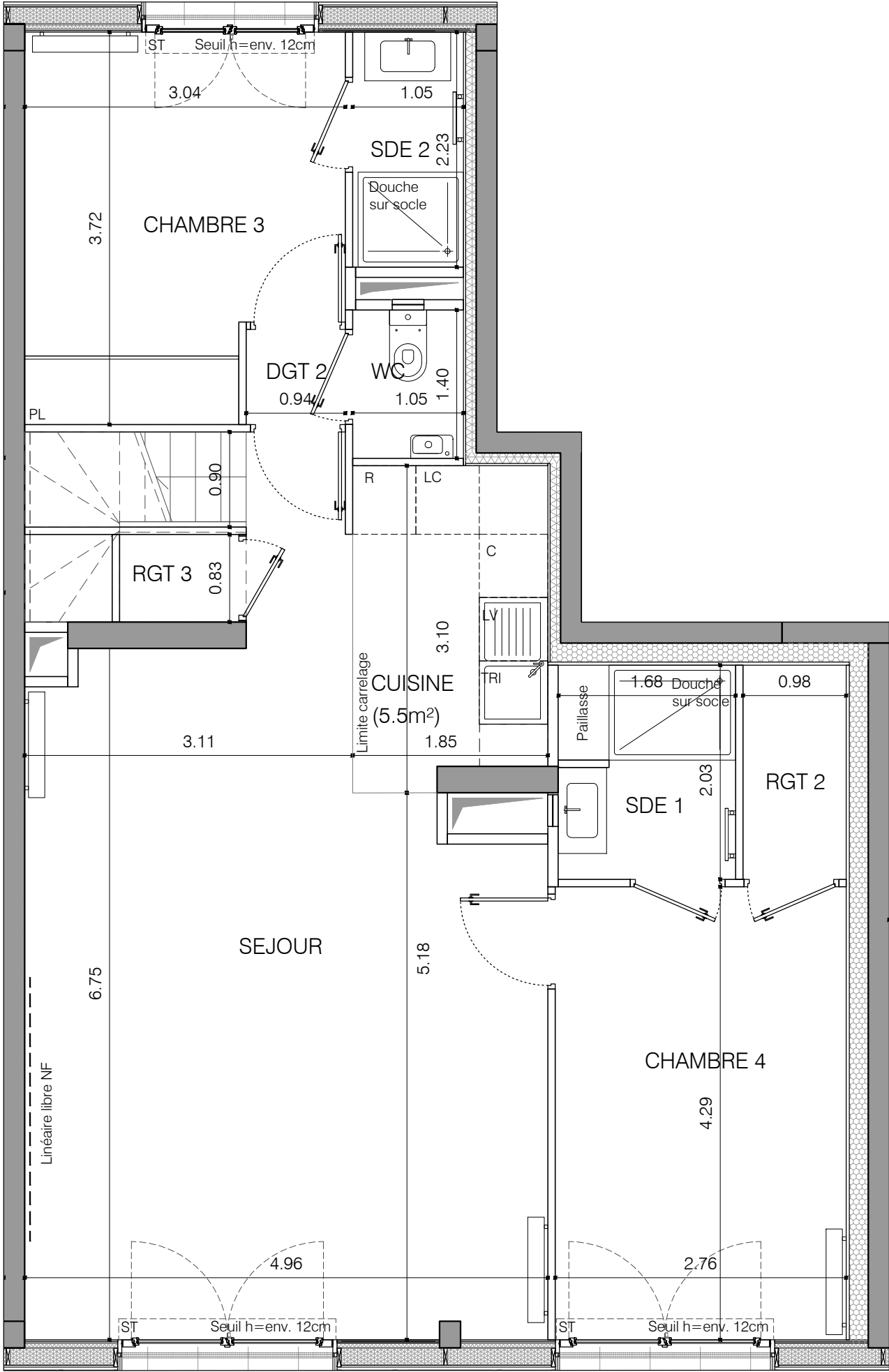
Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins(pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »



LEGENDE				2/3
AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur	
GC	garde corps	LV	lave vaisselle	
	soffite/faux plafond	LL	lave linge	
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson	
PL	placard	TRI	tri sélectif	
---	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire	
	fenêtre battante		porte fenêtre	
			fenêtre fixe	
Indice E				Avril 2023
Echelle :				0 0.5 1 1.5 2 2.5



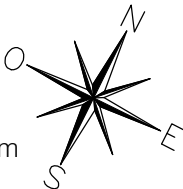
HALL F
APPARTEMENT DE 5 PIECES
DUPLEX
n° Fb14 au 1er étage

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle. »

Niveau haut duplex H=env 2.7m



LEGENDE			3/3
AP	allège pleine		sèche-serviette
AV	allège vitrée		radiateur
ST	coffre store extérieur	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	soffite/faux plafond	LL	lave linge
ETEL	esp tech elec du logt	C	cuisson
PL	placard	TRI	tri sélectif
	retombée de poutre	LC	linéaire complémentaire
	fenêtre battante		porte fenêtre
	fenêtre fixe		
Indice E			Avril 2023
Echelle :			